

VIVRE

# Quimperlé

nov./déc. 2005

## Aux sources de l'EAU



Retrouvez dans ce numéro, le  
programme de vos prochaines  
réunions de quartiers

# Sommaire

## Dossier

### Aux sources de l'eau

- > Histoires d'eau
- > La denrée la plus contrôlée
- > Très chère eau !

3

3 - 4

5

6

## infos Municipales

- > Les travaux rue Brémond-d'Ars
- > Des bornes de stationnement rue Clohars
- > Amélioration de l'habitat avec l'OPAH - RU
- > Lutte contre les inondations : le clapet mobile

7

8

## Cocopaq

- > Transport collectif : plus de rotations
- > Piscine communautaire : Aquapaq à Scaër

9

## Associations

- > Le cercle celtique fête ses 70 ans

10

## Tribune libre

11

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie.

Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :

la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Des commentaires, des suggestions ... adressez votre courrier sur papier libre à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131  
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex  
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.

**Directeur de publication** : Daniel Le Bras

**Crédit photos** : Christian Scaviner (photo D. Le Bras); Patrick Tanguy ; service communication.

**Maquette et Rédaction** : Sébastien Parot

**Comité de rédaction** : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier.

**Conception** : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6 000 exemplaires par APF, Ergué Gabéric. **Edition** : Ville de Quimperlé.

## L'édito



Quimperlé et l'eau ont une histoire commune faite de cohabitation pacifique et d'épisodes douloureux. L'eau à Quimperlé, ruisselle et déborde l'hiver, se tarit l'été. L'eau est un élément indissociable de l'image de notre ville. Les rivières font le renom des clubs quimperlois, attirent et retiennent les peintres et les touristes. Quimperlé doit à la présence de l'eau sa spécificité économique : industries papetière et agroalimentaire sont des grandes consommatrices d'eau de qualité, désormais attentives au traitement des rejets.

A l'heure où s'accélère la privatisation des services publics, la Ville de Quimperlé continue à assumer directement, la gestion et la distribution de l'eau.

Cette responsabilité est lourde puisqu'elle repose sur le maire qui est personnellement, judiciairement et politiquement responsable de la qualité de l'eau et des services aux usagers.

J'ai donc la conviction que conserver la gestion de l'eau dans le giron du service public, c'est assurer un suivi rigoureux de sa qualité, la maîtrise de son coût, l'entretien régulier des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement collectif.

Mais les ressources en eau sont fragiles, soumises aux bouleversements climatiques et aux pollutions. Chaque citoyen doit pouvoir contribuer à préserver et économiser ce bien vital.

Des solutions existent, la Ville se doit de montrer l'exemple. Elle le fait en réorganisant par exemple les horaires des services jardins. Ainsi, pendant la durée des arrêtés préfectoraux limitant l'usage de l'eau, les agents des services jardins décalent leur temps de travail et arrosent jardinières, espaces verts et terrains de sport avec de l'eau non potable tirée en aval des prises d'eau sur les rivières.

Des solutions techniques sont à l'étude pour permettre d'économiser davantage d'eau. Ainsi, il est prévu de récupérer l'eau de ruissellement de certains édifices publics (bâtiments des services jardins, des services techniques, du centre de secours par exemple) afin que l'eau puisse être réutilisée pour le nettoyage des véhicules de la ville, ceux des pompiers ou pour la propreté des trottoirs.

Les perspectives d'un essor démographique pour Quimperlé ne sont pas sans conséquence sur les ressources en eau, le traitement des eaux usées, l'extension des réseaux, etc. Outre, l'étude générale que lance la Ville sur les incidences de l'arrivée de nouvelles populations sur les équipements publics, il sera demandé aux promoteurs immobiliers de proposer toute solution permettant la récupération d'eau de pluie. De son côté, le service urbanisme reste vigilant sur les obligations des lotisseurs en matière de création de bassins de retenue des eaux de ruissellement.

A l'occasion des travaux de lutte contre les inondations, et plus précisément ceux concernant le pont Salé, les prises de position sur la défense du patrimoine ont ressurgi. L'actuel pont en anse de panier s'efface au profit de la sécurité des riverains et de la protection des bâtiments en Basse-Ville.

Le patrimoine architectural évolue. Mais l'eau reste elle un sujet permanent d'actualité et de préoccupation pour les populations. En tant que patrimoine naturel, dont chacun détient sa part de responsabilité, l'eau mérite une attention sans cesse renouvelée.

**Daniel LE BRAS, Maire de Quimperlé**

Eau potable

# histoires d'eau

L'eau que nous consommons tous les jours est tirée des deux rivières que sont l'Ellé et l'Isole, et rejetée dans la Laïta après consommation. Entre temps, l'eau est passée par de nombreuses installations et a parcouru un grand nombre de kilomètres. Parcours commenté.

La station de production d'eau du Zabrenn



**D'**où vient l'eau qui coule de votre robinet ? Tout simplement de stations de pompage situées aux Gorrêts sur l'Ellé et en amont des Papeteries De Mauduit sur l'Isole. Grâce à elles, Quimperlé est alimentée en eau. En effet, l'eau prélevée dans les rivières est envoyée à l'usine du Zabrenn afin de la rendre potable selon les exigences de la directive européenne de novembre 1998 et du décret du 20 décembre 2003.

En moyenne 83% du volume prélevé vient de l'Ellé soit 2 240 000 m<sup>3</sup>/an et 17 % de l'Isole soit 450 000 m<sup>3</sup>/an. Cette quantité d'eau est traitée pour satisfaire les besoins du Syndicat Mixte de Production d'Eau

(SMPE) de Quimperlé qui est en charge de la fourniture d'eau potable aux collectivités qui le composent, à savoir : La Ville de Quimperlé, le syndicat intercommunal de Riec s/Belon, le Syndicat intercommunal de Mellac. Avant d'être distribuée, l'eau est traitée en plusieurs étapes.

## La distribution de l'eau

A la sortie de l'usine de traitement d'eau du Zabrenn, le service des eaux de la Ville de Quimperlé achète l'eau au SMPE et la distribue aux abonnés. Une station de pompage remplit constamment le château d'eau du Zabrenn. En moyenne, chaque

jour 6 000 m<sup>3</sup> transitent par cet ouvrage qui a été entièrement réhabilité en 2004. L'eau s'écoule ensuite toute seule dans les tuyaux jusqu'aux robinets des abonnés. La pression est proportionnelle à la différence d'altitude entre le robinet et le niveau d'eau dans le château d'eau. Cette pression est par exemple de 2 bars dans le quartier de Kerneuzec et atteint 9 bars en basse-ville. Lorsque cette différence d'altitude devient trop faible, la pression est remontée artificiellement par des stations de surpression. C'est le cas de la zone Ouest de Quimperlé qui est alimentée par la station de surpression située au Coat-Dero.

Le réseau de distribution de la Ville de Quimperlé est constitué de 100 km de ►

canalisations et de 6100 branchements. Chaque année le Service des eaux investit, soit pour moderniser les équipements soit pour remplacer les plus vieilles conduites de distribution. Ainsi, après le quartier du Moulin du coq, il est prévu de remplacer très prochainement les conduites situées rue de Geilenkirchen, rue Daveau, rue Mermoz, rue Bastie, rue Guynemer. Par ailleurs, chaque année 400 compteurs sont changés.

## La collecte des eaux usées

Lorsque l'eau a été utilisée pour les besoins sanitaires (vaisselle, douche, wc, machine à laver...), elle est dirigée vers deux types d'installation. La première est le réseau d'assainissement collectif.

A Quimperlé, ce réseau est composé de 63 kilomètres de canalisations gravitaires



Avant de couler au robinet, l'eau suit un long trajet.

(tuyaux posés avec une pente calculée afin que les eaux dites usées s'y écoulent) et de 27 stations de relèvement. Cette infrastructure permet d'acheminer à la station d'épuration les rejets de 5 300 immeubles. Le but est de relier un maximum de foyers au réseau. Ainsi, récemment, trois nouvelles rues ont été desservies par le réseau d'assainissement collectif, rue de Kervail, rue de Kernours et rue de Saint-Jean.

L'autre possibilité, est de diriger les eaux usées vers une installation d'assainissement individuel, située dans le jardin de la propriété. Mais à partir du 31 décembre 2005, les communes ou les groupements de communes seront tenues de mettre en place un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ses missions consisteront essentiellement à assister, à conseiller et à accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation. Mais ce Service spécifique veillera aussi à sensibiliser le grand public et le monde professionnel à l'Assainissement Non Collectif, ainsi qu'au contrôle de la conformité des dispositifs neufs ou réhabilités (contrôle de conception et de bonne exécution des travaux) et du bon fonctionnement des dispositifs existants. A Quimperlé, c'est le syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Résiduaires (SITER) qui s'en chargera. Pour cela le Président du Siter a décidé de consulter toutes les communes afin de leur proposer de mettre en place ce service. Ainsi, le nouveau SITER sera composé de 10 communes (les 4 initiales plus Locunolé, Le Trévoux, Arzano, Riec/Belon Bannalec et Scaër) pour traiter 6 000 habitations.



## Le traitement des eaux usées

En 1994 la commune de Quimperlé s'est regroupée avec les communes de Baye, Mellac et Tremeven pour constituer le Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Résiduaires (SITER) chargé de la construction et de l'exploitation de la station d'épuration de Kerampoix. Les eaux usées subissent toute une série de traitements à la station d'épuration avant d'être rejetées, totalement dépolluées, dans la Laita. La boucle est ainsi bouclée.

### Service Réseaux

8 avenue du Coat-Kaër  
Tél. 02 98 96 37 47  
Ouvert du lundi ou vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

En cas d'anomalie,  
Service de production d'eau potable  
tél. 06 30 48 86 28  
Service de distribution d'eau potable  
tél. 06 84 79 24 66  
Service Assainissement Collectif  
tél. 06+ 30 48 82 85

## L'eau : une ressource à préserver !

La canicule de 2003, et plus récemment la sécheresse de l'été 2005, rappelle que malgré une situation relativement favorable, des risques importants de pénurie d'eau existent en France conduisant à des restrictions d'usage. Aujourd'hui, l'eau est une ressource rare et précieuse qu'il ne faut pas gaspiller. L'agence nationale de l'eau préconise un certain nombre de conseils pour économiser l'eau chez vous. Voici les principaux :

**Lutter contre les fuites** : en surveillant sa consommation, en entretenant sa robinetterie, en remplaçant les joints ou en achetant du matériel de réparation adapté.

**Choisir des matériels économes** : utiliser des réducteurs de pression, des mousseurs, préférer les mitigeurs, s'équiper de douchettes économes, mettre en place des chasses d'eau à volume réduit, acheter des appareils ménagers économes en eau.

**Mieux arroser son jardin** : un binage vaut deux arrosages, le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol, arroser tard le soir réduit l'évaporation, tenir compte des prévisions de pluie, en période de grande sécheresse ne pas arroser les pelouses qui reverdiront dès le retour des pluies, retenir l'eau de pluie en bas des gouttières.

**Adapter son comportement** : ne pas faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant le lavage des dents ou la douche.

## L'eau potable

# La denrée la plus contrôlée

Une enquête récente réalisée par l'Institut d'études TMO Régions pour le compte du Conseil Régional de Bretagne montre que 50 % des Bretons sont préoccupés par la qualité sanitaire de l'eau arrivant à leur robinet. Pourtant l'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Explications

**51** % des bretons déclarent ne jamais boire l'eau du robinet, pourtant elle est contrôlée avec minutie à toutes les étapes de la production et de la distribution.

A Quimperlé, chaque jour deux séries d'analyses sont effectuées au laboratoire de l'usine du Zabrenn. Puis, à la sortie de l'usine, la Ddass procède, quatre fois dans l'année, à des contrôles sur 24 paramètres, et huit fois par an, le nombre des paramètres contrôlés passent à 50.

Par ailleurs, une fois par semaine des prélèvements sont effectués dans les différents secteurs de la Ville. Lorsque l'eau arrive au robinet, elle a donc déjà été contrôlée plusieurs fois. Pourtant elle est encore une fois analysée à sa sortie du robinet. Ainsi de nouveau et quotidiennement, l'eau est soumise par la Ddass à une analyse selon 18 paramètres de qualité qui passent à 34 deux fois par an.

Enfin, tout au long de son parcours, l'eau est constamment contrôlée par des appareils de télégestion et des téléalarmes qui renvoient automatiquement le moindre défaut vers des services d'astreinte 24H/24.

## Le goût de l'eau

Malgré tous ces contrôles certains pensent que, si l'eau a un goût chloré, c'est parce qu'elle a quelque chose à cacher. La réalité

est bien différente. L'eau pour autant qu'elle soit limpide contient des micro-organismes susceptibles d'être pathogènes. Il est donc nécessaire de les tuer grâce à une injection précise de chlore. Un temps de contact suffisant doit être respecté de manière à assurer une efficacité maximale. Le chlore est indispensable pour garantir une eau bactériologiquement potable. Pour autant il donne un goût désagréable à l'eau. Il est très simple de le faire disparaître. En effet, il suffit de mettre l'eau dans son réfrigérateur pendant 5 à 10 minutes avant de la consommer pour retrouver une eau sans aucun goût.

## Un programme ambitieux du SMPE

Afin de répondre aux normes de qualité fixées par le décret du 20 décembre 2003 qui prévoit un durcissement par paliers des limites de qualité, mais aussi pour améliorer le service rendu à la population, le SMPE s'est engagé dans un programme de modernisation de l'usine du Zabrenn. Les travaux devraient débuter en 2007 par une première tranche qui visera à éliminer encore plus de matières organiques, de manière à ce que l'injection de chlore soit sans conséquence sur le goût de l'eau. Alors, n'hésitez plus, ouvrez vos robinets et buvez en toute sérénité.

C'est ici, sur l'Ellé, à la station de pompage des Gorrêts qu'une grande partie de l'eau destinée à être consommée est pompée.



## Qualité de l'eau De bons résultats d'analyses en 2004

Dans le cadre du contrôle sanitaire, la Direction départementale des affaires sanitaires (DDAS) a prélevé 26 échantillons d'eau à Quimperlé qui ont été analysés par le laboratoire départemental vétérinaire. Les résultats sont très satisfaisants.

### Bactériologie :

26 analyses conformes sur 26 réalisées

### Dureté :

TH moyen de 13 °F ce qui signifie que l'eau est peu calcaire

### Nitrates :

11 analyses conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l. La teneur maximale relevé est de 27 mg/l. La moyenne étant de 22 mg/l.

### Pesticides :

7 analyses conformes sur 7 réalisées à l'usine de production.

### Conclusion :

**L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique et a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.**



La station d'épuration traite les eaux usées avant de les rejeter dans la Laïta.

## L'eau potable

## Très chère eau !



## Il n'existe pas d'égalité autour du prix de l'eau en France .

Selon les régions, selon les ressources, selon le type d'exploitation, selon le coût de l'assainissement, les Français payent plus ou moins cher cette denrée essentielle.

**S**i en France, tout le monde a accès à l'eau potable, il n'en demeure pas moins que cette ressource coûte plus ou moins cher en fonction de la région où l'on habite. En effet, le prix du m<sup>3</sup> d'eau (avec assainissement collectif) en 2001 variait de 1,8 à 3,8 euros selon les départements. Sur ce plan la Bretagne n'est pas la mieux lotie, puisque l'eau coûte en moyenne 3,44 euros/m<sup>3</sup> selon une enquête de l'Ifen datant de 2001. Plusieurs raisons à cela. D'une part les caractéristiques géologiques de la Bretagne. En effet, l'eau doit être puisée en surface, c'est-à-dire directement dans les rivières, pour fournir la population en eau potable. Ce qui, contrairement aux prélèvements souterrains, implique la mise en place de processus plus complexes et plus lourds pour la rendre potable. Il y a donc un surcoût qui se répercute sur la facture du consommateur.

D'autre part, toujours selon l'étude de l'Ifen de 2001, il ressort que les prix les plus élevés sont relevés dans les communes dont la gestion du service d'eau est déléguée.

## Quimperlé bien placée

Les Quimperlois tirent plutôt bien leur épingle du jeu au regard de ces quelques chiffres puisque leur eau ne leur coûte que 2,90 euros TTC par m<sup>3</sup> en 2005. Un chiffre qui prend encore plus de signification, lorsque l'on sait que la croissance du prix de l'eau est influencée par l'inflation générale. Autrement dit, entre 2001 et 2005, le prix de l'eau a augmenté en France en suivant l'inflation, soit environ 2,5% par an. Le faible coût de l'eau à Quimperlé est principalement lié au fait que la gestion et la distribution de l'eau sont gérées en régie par la municipalité. En effet en 2001 le prix du m<sup>3</sup> d'eau (sans assai-

## Attention aux fuites !

Vous n'avez pas envie d'avoir de mauvaise surprise en recevant votre facture d'eau, alors faites très attention aux éventuelles fuites. En effet, chaque année, quelques consommateurs se rendent compte du mauvais état de leurs tuyauteries lorsqu'ils reçoivent leur douloureuse facture. Il est d'autant plus important de faire très attention, car la note reste entièrement à la charge du consommateur. Alors soyez vigilants !

nissement) était en moyenne de 1,03 euros dans les régies et de 1,26 euros dans les gestions déléguées. A Quimperlé le m<sup>3</sup> d'eau, hors coût de l'assainissement, est de 0,92 euro, en 2005. Comme dans beaucoup de communes, c'est l'assainissement qui coûte le plus cher. En effet, il nécessite de gros investissements pour répondre au mieux aux besoins de la population. Quimperlé est très bien équipée pour collecter et traiter ses eaux usées, ce qui forcément implique des coûts. Au final, Quimperlé peut se targuer d'avoir un bon équipement permettant de fournir une eau de qualité, tout en pratiquant des prix très compétitifs.

## Comment lire sa facture d'eau ?

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL HT	TVA 5,5 %	PRIX TOTAL TTC	
Abonnement eau	1	18,90 €	18,90 €	1,04 €	19,94 €	
Redevance compteur	1	5,11 €	5,11 €	0,28 €	5,39 €	
Consommation	120	0,92 €	110,40 €	6,07 €		
	Tranche 1					
	Tranche 2					
	Tranche 3					
Assainissement	120	1,28 €	153,60 €	8,45 €	162,05 €	
Taxes						
	F.N.D.A.E.	120	0,0001 €	0,01 €	0,01 €	
	Pollution	120	0,369 €	44,28 €	0,00 €	44,28 €
Divers						
	Frais de mutation					
	Fuite après compteur					

Montant à payer avant le :

**TOTAL** 348,14 €

Les sommes indiquées sur la facture d'eau correspondent à trois grands éléments : la distribution de l'eau (40,73 %), la collecte et le traitement des eaux usées (46,55 %) et les taxes et redevances (12,72%). Les calculs sont faits ici pour une facture de 120 m<sup>3</sup> d'eau. Outre la partie consommation qui décrit le nombre de m<sup>3</sup> utilisés par l'utilisateur, la partie assainissement porte sur la collecte et le traitement des eaux usées. Enfin, en ce qui concerne les taxes, la principale concerne la "lutte contre la pollution". Elle est perçue par l'Agence de l'eau et redistribuée aux collectivités pour les aider à agir sur l'eau potable et les eaux usées.

Rue Brémond d'Ars

# La rue prend forme



**L**a rue Brémond d'Ars prend peu à peu son nouveau visage. Après avoir, enterré plus profondément les canalisations de gaz, les nouveaux contours des trottoirs se dessinent. Les nouvelles dimensions du trottoir vont permettre un cheminement très aisé des piétons. Les futures zones de stationnement qui seront délimitées lors de la phase terminale de l'aménagement par des potelets d'une hauteur de 1,20 m ne sont pas encore visibles. Le pavage de la rue Brémond d'Ars et du trottoir côté cinéma débutera à la mi-novembre 2005. Ainsi, lors de l'interruption du chantier mi-décembre, une moitié de la rue sera totalement pavée. L'autre partie le sera à la reprise des travaux mi-janvier 2006.

## Stationnement

# Les bornes vous font bouger



**D**epuis quelques temps, les automobilistes quimperlois ont pu découvrir un nouveau système de gestion du stationnement rue de Clohars. En effet, la municipalité a mis en place un dispositif de trois bornes automatiques afin de favoriser la rotation des véhicules sur une même place. Le fonctionnement est très simple. Dès qu'une voiture se gare sur une place contrôlée par une borne, elle est détectée. A partir de ce moment là, elle est autorisée à stationner 15 minutes (durant les cinq dernières minutes un voyant rouge clignote), au-delà desquelles, une lumière rouge fixe, indique que la voiture n'est plus autorisée à être stationnée sur l'emplacement qu'elle occupe. Dès lors la police municipale peut verbaliser le véhicule. Les trois bornes fonctionnent du lundi au samedi de 8h à 19h. Ce dispositif permet de garder un stationnement gratuit en complément des zones bleues. Le principe devrait prochainement être étendu.

# En Bref...

Animation de Noël

L'Office de tourisme de Quimperlé en collaboration avec l'association des commerçants animera la ville pendant les vacances de Noël. Un petit train arpentera les rues quimperloises et le 21 décembre, les enfants seront invités à défiler avec des lampions dans les rues. Le même soir les Quimperloises et Quimperlois pourront allumer une bougie à leur fenêtre. Les commerces, seront, quant à eux, ouverts jusqu'à 22 heures. Enfin pour se réchauffer, une dégustation de vin chaud est prévue sur le parcours. De quoi se mettre Noël !

Office de Tourisme, tél. 02 98 96 04 32

**CCAS : Réduction des tarifs de cantine dans les écoles primaires et maternelles de Quimperlé.**

Le Centre d'Action Communale de Quimperlé accorde des tarifs pour la cantine, aux familles résidant sur la commune, et dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires ou maternelles de Quimperlé. Ces tarifs sont attribués sous condition de ressources. Un minimum de 10% sera laissé à la charge des familles. Les demandes sont à faire auprès du CCAS, Centre Guéhénno, square de Liskeard depuis le mois de septembre

**Dépistage du cancer du sein**

La campagne de dépistage du cancer du sein se poursuit. Dans le cadre de cette campagne, toutes les femmes de 50 à 74 ans sont invitées à bénéficier d'une mammographie gratuite tous les deux ans. Cet examen est celui qui permet de détecter les petites lésions non encore palpables et d'augmenter ainsi considérablement leur chance de guérison. Si vous n'avez pas encore profité de ce test simple qui vous est offert, n'attendez plus et contactez le radiologue agréé de votre choix. Si vous avez déjà réalisé un test de dépistage, n'oubliez pas de le refaire deux ans après.

ADEC, tél. 02 98 33 85 10 ou Comité Féminin, tél. 02 98 47 40 63

## En Bref...

La Médiathèque recherche des photos anciennes de Quimperlé

En janvier et février 2006, la médiathèque exposera le fonds de photographies anciennes conservé à la mairie de Quimperlé. Les Quimperlois qui le désirent sont invités à contribuer à cette exposition sur le Quimperlé d'autrefois en prêtant leurs photographies personnelles. Ces documents seront numérisés par la médiathèque et diffusés sur écran durant l'exposition.

Les documents prêtés seront ainsi restitués à leur propriétaire sous 48 heures.

**Pour tout renseignement contacter Monsieur Thibault à la médiathèque au 02-98-35-17-30**

### Test : la rue Savary ouverte à la circulation

Suite à la demande de l'Union de commerçants, la municipalité a décidé de tester, pendant deux mois, l'ouverture de la rue Savary à la circulation des voitures. Cependant plusieurs règles sont mises en place : la vitesse est limitée à 10 km/h, la circulation se fait uniquement dans le sens de la montée et le stationnement est interdit.

Cette expérience durera jusqu'au 18 décembre.

## OPAH - RU Des loyers

# intermédiaires

La redynamisation du centre-ville de Quimperlé passe par de nombreuses actions toutes reprises dans la convention d'OPAH-RU signée il y a déjà un an par la ville de Quimperlé, l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil général du Finistère.

**P**lusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées et on commence à en voir les effets dans les rues quimperloises. Les travaux de requalification de la basse ville ont démarré, des façades ont été refaites, des commerçants s'engagent dans la réfection de leur devanture commerciale...

D'autres actions sont moins visibles, mais vont pourtant changer en profondeur la ville. Elles concernent les travaux d'amélioration de l'habitat privé. En effet, la Ville et les signataires de la convention ont mis en oeuvre une politique d'aides qui vise à développer et rénover le parc locatif, à permettre aux ménages de conditions moyennes d'acheter en centre-ville, d'aider les propriétaires occupants aux revenus modestes à réaliser des travaux de mise aux normes et d'adaptation nécessaires au maintien à domicile, et enfin de faciliter l'engagement des travaux limitant les risques d'inondation dans le périmètre inondable de la Basse-Ville.

Ainsi, depuis le début de l'opération, de nombreux propriétaires ont déjà bénéficié des avantages offerts par ce dispositif. On compte 15



logements en amélioration et/ou accession, 19 réfections de façades d'immeubles et 6 devantures commerciales. Ce sont au total 564 618 euros de travaux réalisés ou programmés pour un montant de 103 730 euros de subventions accordées.

Un avenant à la convention initiale vient d'être signé avec l'ANAH afin de compléter le dispositif. Désormais, sont subventionnés les propriétaires qui souhaitent rénover des logements à loyers maîtrisés conventionnés mais également intermédiaires. Cette nouveauté pour les loyers intermédiaires concerne les logements de type 1 à 3 (loyer seulement inférieur de 20% au loyer du marché sans dépasser un prix plafond avec une subvention pouvant atteindre 40% d'un montant de travaux plafonnés).

Pour de plus amples informations sur les dispositifs mis en place, vous pouvez contacter Habitat et Développement qui tient une permanence au service Urbanisme de la Ville tous les vendredis de 14h à 17h (sur RDV). La coloriste est présente pour sa part tous les 3<sup>ème</sup> vendredis du mois. (sur RDV).

## Lutte contre les inondations Le clapet est posé

**I**l était difficile de ne pas voir le clapet mobile prendre place dans le lit de l'Issole, le 13 octobre dernier. En effet, cet imposant élément de 7 tonnes a nécessité le blocage d'une voie, rue de la Tour d'Auvergne.

Pour rappel ce clapet doit permettre de réguler l'écoulement de l'eau dans l'Issole. Des capteurs surveilleront le niveau d'eau et le clapet s'élèvera ou s'abaissera automatiquement en fonction. Le clapet pourra également être activé manuellement par les techniciens municipaux.



## Transports en commun

# Encore plus de bus

La Cocopaq n'a de cesse de poursuivre sa politique d'aménagement du territoire en matière de transport. Après avoir mis en place la ligne 25 entre Guilligomar'ch et Quimperlé, après avoir lancé l'opération "la plage à portée de bus" cet été, elle aménage les horaires des lignes 22, 23 et 25 afin d'optimiser le service de transport en commun.

**R**arement on avait vu autant d'engouement pour une ligne de bus ! En effet durant tout l'été le bus desservant les plages du Pouldu a affiché complet. Ce sont les jeunes qui ont principalement apprécié ce mode de transport favorisant leur autonomie. La plage à portée de bus est donc un véritable succès. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes. En juillet 2004, 309 passagers avaient pris place dans les bus reliant Quimperlé au Pouldu et 196 en août 2004. Après l'optimisation de la ligne ce sont 788 passagers en juillet 2005 et 678 en août qui se sont assis dans les bus.

### Optimiser les lignes

La Cocopaq, forte de ce succès, ne compte pas s'en arrêter là. Elle a d'ailleurs décidé d'apporter quelques

modifications à la ligne 25 reliant Guilligomarc'h, Arzano et Quimperlé. Cette ligne lancée à l'automne dernier a répondu aux attentes d'un certain nombre de personnes. Pourtant l'expérience de l'année écoulée permet d'optimiser la ligne.

### Poursuivre la démarche

Les lignes 22 (Le Faouët - Quimperlé) et 23 (Clohars-Quimperlé) ont, quant à elles, droit à des rotations supplémentaires. Ceci pour répondre de manière plus efficace aux besoins des usagers et notamment des scolaires. Le but étant de permettre aux enfants d'arriver à Quimperlé avant 9 heures. Désormais, il n'y aura plus d'excuse pour arriver en retard en classe...

Les fiches horaires sont disponibles auprès du transporteur Christien Voyages, à la Cocopaq ou dans les mairies.

Renseignements, 02 98 35 09 40



## Piscine

# L'Aquapaq de Scaër est ouvert



**C**a y est. La première piscine intercommunale ouvre ses portes. Plus qu'une piscine cet équipement est un lieu de détente à part entière. En effet, les habitants de la Cocopaq peuvent y découvrir un grand et un petit bassin, une pataugeoire, mais aussi des éléments ludiques comme le toboggan, ou des structures relaxantes tel le spa (bain bouillonnant), le sauna ou encore le hammam. L'été, il sera même possible de profiter des plages extérieures.

### Scaër en attendant Quimperlé

Une deuxième piscine intercommunale est déjà prévue pour 2009. Elle s'établira à Kergoaler à Quimperlé. Celle-ci devra répondre à l'attente d'un bassin de 35 000 habitants, contre 15 000 pour celle de Scaër. Elle sera équipée d'un bassin sportif bordé de gradins, d'un deuxième bassin de loisirs, d'une boule à vagues, d'un bassin dédié aux bébés-nageurs, d'un toboggan, de bains bouillonnants et de bancs et murs chauffants. Il y aura également des plages extérieures pour les jours de beau temps.

## Danserien Bro Kemperle

# Le cercle danse depuis 70 ans !

Du 11 au 13 novembre, l'association Danserien Bro Kemperle, propose à tous les Quimperlois trois jours de festivités à l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire. L'occasion de revenir sur l'histoire de cette association quimperloise.

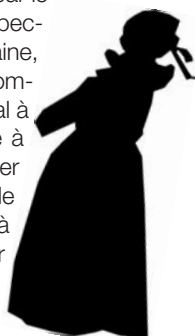
**C'**est en 1935 qu'est né le groupe Danserien Keme, l'ancêtre du cercle actuel. Mais, déjà deux ans auparavant, René Brévini et Marinette Fournis, tous deux Quimperlois avaient constitué un petit groupe de danse. Ce cercle est donc historiquement l'un des plus anciens derrière son précurseur né à Paris en 1911, et le plus ancien de Bretagne datant de 1920. En 1937, le cercle quimperlois fusionne avec le cercle de Pont-Aven avant de se voir interrompu avec le début de la seconde guerre mondiale.

### Un des premiers ensembles complets de Bretagne

En 1945, l'activité du groupe redémarre mais cette fois-ci sans le cercle de Pont-Aven. Les deux ensembles ayant décidé de retrouver leur autonomie propre vis-à-vis du voisin. Puis pour poursuivre sa progression, Robert Favennec aidé par Georges Hotte, décide de créer en 1949, un bagad constitué d'une poignée d'amateurs. Dès lors, un des premiers ensembles complets de musiques et de danses de Bretagne apparaît.

### Des spectacles innovants

Le Bagad et le cercle de Quimperlé se forgent petit à petit une place dans le milieu. Mais c'est surtout dans les années 70 - 80 qu'ils forgent leur renommée. Ils se font remarquer par leurs spectacles véritablement innovants dans le monde de la musique et de la danse traditionnelle. Ainsi, « Les lavandières de nuit » créé en 1984, remporte le trophée du premier concours-spectacle « Goueliou Ar Vro Glazig ». Le célèbre Blanc-Bleu de 1989, soulève quant à lui l'enthousiasme du public. Après une période moins faste, le cercle s'est ressourcé et s'est relancé grâce au spectacle « Boem ». Aujourd'hui, c'est un groupe d'adultes et d'adolescents qui a repris les rennes de la danse. Fidèle à sa réputation de créateur, le groupe se plonge dans l'exploration de nouveautés. Cette volonté d'ouverture s'est traduite par le spectacle Transe en Danses dès 2003. Ce spectacle mélangeant cultures bretonne et africaine, a permis au cercle de renouer avec les récompenses, puisqu'il a obtenu le 1<sup>er</sup> prix régional à la création artistique. De quoi donner envie à tous les membres de l'association de fêter dignement les 70 ans d'existence du cercle (Voir programme ci-contre). Le cercle a déjà reçu son 1<sup>er</sup> cadeau puisqu'il vient d'accéder à la première catégorie. Les Quimperlois, eux-aussi, ne manqueront certainement pas l'occasion de fêter ce septuagénaire.



**Cercle de Quimperlé**  
1935 - 2005  
**70 ans de danse**  
**COAT KAER**

Realisation : GreenDIG, par Gwénaél Jaffrédou

**NOVEMBRE**

➤ **VENDREDI 11**  
**SPECTACLES DU CERCLE**  
Influañs avec le groupe Evit-Dañs **21H**  
Transe en Danses avec : Doudou N'Diaye Rose Jr. et le Bagad Men Ha Tan **15€**

➤ **SAMEDI 12**  
**FEST-DAY**  
Café chorégraphique "L'image de la danse bretonne et des cercles celtiques : exprimer et paraître" **17H**  
Apéro-concert avec Madeo **19H**

**FEST-NOZ**  
Termajik Madeo Bagad Bro Kemperle Evit-Dans Touch Tav + Couples de sonneurs **20H 6€**

➤ **DIMANCHE 13**  
**RETRouvAILLES**

Renseignements & Réservations à l'Office de tourisme de Quimperlé : 02.98.96.04.32

Logos: KEVRENN BRO KEMPERLE, COAT KAER, ouest france, France BLEU Breiz Izel, Le Télégramme, INTER MARCHÉ, RICOUARD

### Vendredi 11 novembre : Soirée Spectacles, 21h, Coat-Kaër

**"influañs"** : spectacle avec le Cercle de Quimperlé et de l'ensemble musical Evit Dans. La rencontre entre le monde et la puissante culture bretonne : une influence à la fois chorégraphique et musicale.

**Transe en danses** : le Bagad Men Ha Tan, Doudou N'Diaye Rose Junior et des danseurs bretons Quimperlois proposeront à nouveau le spectacle qui leur a valu le prix de la création artistique de la région Bretagne en 2003.

### Samedi 12 novembre : Fest-Day, Coat-Kaër

**Café chorégraphique** : Il s'agira de s'interroger sur la place de la danse bretonne dans l'image même de la Bretagne, 17 h

**Apéro concert** : Avec Madeo, 19h

**Grand Fest-Noz** : Termajik, Madeo, Bagad Bro Kemperle, Evit dans et Touch Dav se chargeront d'animer cette soirée

### Dimanche 13 novembre : retrouvailles, Coat-Kaër

## Tribune de la majorité municipale

### De l'hôpital St Michel à l'espace Kerjegu ou une histoire de volonté politique

C'est l'histoire d'un important corps de bâtiments et d'une rarissime chapelle hospitalière du XVI<sup>e</sup> siècle, en plein cœur de la ville, ayant longtemps abrité des services hospitaliers qui furent peu à peu désaffectés et laissés à l'abandon.

Une précédente municipalité s'occupa à réfléchir sur la question de savoir s'il serait opportun de convaincre l'administration hospitalière de vendre cet important ensemble immobilier.

Le temps passa. Il fit son œuvre. La chapelle hospitalière prenait l'eau de toutes parts. Les squats et les dégradations prenaient quant à eux possession des lieux.

La décision des élus se faisait pourtant toujours attendre, occupés qu'ils étaient à compter les deniers épargnés.

Il est vrai que rien ne pressait : de très nombreuses associations dépourvues de locaux cherchaient où abriter leurs activités, le patrimoine pourtant cher au cœur de la société d'histoire à laquelle appartenait l'adjoint à la culture d'alors, partait en lambeaux. Mais de projets reposant sur une réelle volonté, il n'y en eu point.

Le mandat prit fin, mettant un terme à leur longue et improductive réflexion. Aux successeurs donc, la responsabilité de régler les problèmes accumulés.

Les nouveaux élus entamèrent les procédures d'acquisition, commandèrent les études, et bâtirent le projet de transformer cet ancien hôpital en maison des associations et des services publics. Ils parèrent également au plus pressé en mettant hors d'eau la chapelle hospitalière. La première tranche des travaux fut lancée.

Et que croyez-vous qu'il arriva ? Qu'un consensus se forma sur ce projet d'intérêt général ?

Hélas non, il n'en fut rien.

On vit au contraire brusquement s'agiter et gémir ceux qui avaient eu la possibilité d'agir mais qui n'en avait rien fait : « que c'est long dirent-ils, où en êtes-vous ? Et les associations qui attendent, que vont-elles devenir, et la sauvegarde du patrimoine, y pensez-vous ? » demandèrent-ils sur tous les tons.

Quant à celle et ceux pour qui jouer les mouches du coche (qui sur les finances de la ville, qui sur la gestion du personnel), est le seul mode de fonctionnement politique qu'ils (elle) aient jusqu'à présent trouvé, ils (elle) se joignirent sans vergogne au cœur des pleureuses, faute d'avoir eux (elle) aussi de véritables projets.

L'espace Kerjegu, la médiathèque, les travaux de lutte contre les inondations, l'aménagement des espaces publics, la mise en valeur du patrimoine, la revitalisation commerciale, l'essor économique et démographique de la ville... sont histoires de volonté politique, la nôtre.

Le groupe majoritaire

## Tribune des deux oppositions municipales

### Lettre ouverte à nos collègues de la majorité. « Les méthodes du Patron. »

Chers collègues,

Comment pouvez vous expliquer la différence entre certains comportements arrogants en début de mandat et votre silence gêné devant l'autoritarisme de notre Maire.

En effet, le personnel municipal connaît depuis quelques temps un profond malaise : des embauches importantes de cadres, des salariés de plus en plus sollicités (sans personnel supplémentaire), un mouvement de personne important à l'intérieur des services, un manque d'écoute et de dialogue et parfois même un manque de respect élémentaire...

Lorsqu'un syndicat demande à être reçu par la commission du personnel pour exprimer ce mal être dans les différents services, on lui signifie un **refus** (motif il y a des instances légales pour cela).

Or la commission du personnel a reçu, en début de mandat, à plusieurs reprises les syndicats et a même envisagé de les rencontrer régulièrement.

Beaucoup d'entre vous se sont battus pendant des années au sein des syndicats ou de partis pour la défense des droits des salariés.

Alors comment comprendre votre attitude résignée, soumise voire lâche face au refus obstiné et incompréhensible du Maire et de certains de ses adjoints.

Comment des élus de **gauche** peuvent-ils s'arranger avec leur conscience devant un tel comportement ?

Etes vous devenus des patrons hostiles au dialogue ?

Etes vous soumis à un devoir de réserve ?

Avez-vous peur de votre hiérarchie ?

Où avez-vous seulement honte ?

Face à l'autoritarisme du Maire,

**Retrouvez votre libre arbitre et faites vivre la Démocratie.**

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danielle Rousseau,  
Rémi Daniel et Pascal Thomas

### Qui trop embrasse mal étreint

Depuis 2004, la démolition-reconstruction du pont du Salé a été annoncée à quatre reprises, octobre 2004, avril puis juillet puis septembre 2005 ! Les travaux ne devaient pas interférer avec ceux de la rue Brémont d'Ars, pour ne pas trop désorganiser la Basse-Ville. Intention louable !

Ces travaux étaient prévus depuis longtemps, alors pourquoi avoir attendu le 28 avril dernier pour lancer l'appel d'offres ? Les entreprises de travaux publics établissent leur planning de nombreux mois à l'avance, et on sait qu'il s'agissait de plus de travaux délicats à effectuer en période estivale. Résultat : une seule réponse au prix fort ! L'appel d'offres est déclaré infructueux et le Conseil Municipal a dû être convoqué le 11 août pour une relance de la procédure. Finalement les travaux du pont commencent en octobre au moment où la rue Brémont d'Ars est en plein chantier !

Une passerelle provisoire sur l'Isole avait aussi été promise pour assurer aux Quimperlois le maintien de relations directes entre Haute-Ville et Basse-Ville. Finalement, elle n'a pas été installée.

Il y a d'autres exemples dans ce qui peut apparaître comme un certain amateurisme dans la conduite des projets: où en est l'aménagement de la place Jean-Jaurès ? Une rangée d'arbres a été abattue il y a plusieurs mois...et depuis rien !

Les tranches de travaux de l'Hôpital Saint-Michel augmentent ou diminuent au fil des mois, à tel point qu'il est difficile de s'y retrouver.

La zone pilote de Kergoaler semble paralysée. Comment les élus ont-ils préparé ces dossiers ?

Nous laisserons le lecteur qualifier lui-même une telle « organisation ».

Marcel Tusseau, Alain Pennec, Christine Favennec,  
Marie Madeleine Bergot, Cécile Bellancourt



# LA SEMAINE DU JEU

**Animations et jeux  
pour petits et grands**

Cinéma  
Spectacles  
Contes  
Jeux de piste  
Brocante  
Débats

**du samedi 19  
au dimanche 27  
novembre 2005**